

Le Grand Bal de l'Europe 2020 Gennetines

Du vendredi 24 juillet 21 h 30 au vendredi 7 août



Inscription obligatoire

- Avant le 15 juin via la fiche inscription-adhésion papier accompagnée du paiement ;
- Avant le 15 juin via le site d'inscription en ligne avec paiement par carte bancaire, chèque ou chèques-vacances ;
- Jusqu'au 16 juillet via le site d'inscription en ligne avec paiement par carte bancaire seulement.

Consultez régulièrement notre site <https://gennetines.org> surtout à partir du 1^{er} juin pour savoir s'il reste de la place ou pour bénéficier des derniers conseils. Vous pouvez également vous inscrire à notre lettre d'informations à partir de la page d'accueil de notre site pour recevoir directement les informations utiles.

Durée du séjour

Nous déconseillons les séjours courts. Une présence courte ne permet ni de profiter pleinement des rencontres, ni de participer activement à l'organisation, ni d'en apprécier la philosophie.

Vous choisissez la durée et les dates de votre présence, les seules contraintes sont le respect de notre organisation et de notre capacité d'accueil.

Ni propagande, ni commerce

Nous accueillons avec plaisir danseurs et musiciens qui adhèrent à notre association et participent aux frais de fonctionnement mais nous refusons toutes les formes de commerce, de propagande et de recrutement dans l'enceinte des rencontres ainsi que sur nos parkings et terrains pour camper (quelques personnes accréditées ont l'autorisation de vendre en ces lieux dans l'intérêt général).

Les horaires

Pour que notre organisation soit efficace, pour être justes et équitables avec tous les membres de l'association (animateurs, organisateurs et participants), nous devons respecter tous les horaires.

Le site officiel du Grand Bal de l'Europe: www.gennetines.org

- Organisation du Grand Bal de l'Europe 2020
- Émotions partagées (vidéos des années précédentes, photos, témoignages)
- L'association
- Inscription en ligne depuis la page d'accueil (à partir de février)
- Abonnement à la lettre d'informations depuis la page d'accueil.

Durant quinze jours, la force, la richesse, la diversité et l'envoûtement des danses et musiques permettent à chacun de se construire son Grand Bal dans un espace de liberté qui repose sur le respect et l'attention aux autres. Les rencontres sont balisées par des contraintes indiscutables qui assurent notamment la sécurité collective et le respect du voisinage.

*Dans ce document de six pages nous résumons partiellement la philosophie et le déroulement du Grand Bal de l'Europe. Lisez l'ensemble du dépliant et ses compléments sur notre site gennetines.org. **L'inscription est indispensable. Elle sera accompagnée du paiement qui la validera.***

Nous remercions chaleureusement les animateurs, organisateurs et participants qui ont construit le Grand Bal de l'Europe et vous invitons à faire vivre et partager l'édition 2020 avec nous.

Bernard et Julie Coclet

La Charte du Grand Bal de l'Europe

*L'association essaie de tout mettre en œuvre pour que chacun puisse exprimer sa musique et sa danse avec passion et plaisir, pour que chacun puisse se bâtir ses grands moments. **Le respect et la compréhension de l'autre, des autres, sont les fondements du Grand Bal de l'Europe.***

Danser avec les autres, c'est s'approprier de solides interrogations et goûter sans retenue l'irrationalité de la danse. C'est s'interroger sur la propriété artistique (demander aux artistes si on peut filmer ou enregistrer), c'est réfléchir aux sources, aux modes de transmission, à la pratique quand on retransmet la danse. C'est peut-être se laisser porter par la musique et la danse en adoptant comme langage universel le sourire et le geste. C'est essayer d'appivoiser la danse.

Tous nos adhérents ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. Pour construire le Grand Bal de l'Europe et respecter ses contraintes, l'intérêt collectif est toujours privilégié.

Respecter toutes les règles et les consignes, c'est respecter le travail de l'association et tous ceux qui les font appliquer.

Début des rencontres le vendredi 24 juillet à 21 h 30.

Ouverture de l'accueil

- › Ouverture le vendredi 24 juillet de 11 h à 23 h.
- › Du 25 juillet au 7 août, ouverture de l'accueil de 9 h à 23 h. Vous ne pouvez récupérer votre billetterie d'entrée et votre bracelet pour entrer dans l'enceinte des rencontres ou sur les terrains pour camper, ou vos tickets repas et boissons, que pendant ce créneau horaire.

Gennetines 2020 le planning des rencontres...

Environ 100 groupes participeront à l'animation du Grand Bal de l'Europe.

Ateliers-rencontres danse ou danse express

Les thèmes suivants seront abordés par un ou plusieurs groupes, une, deux ou trois fois. Quelques changements sont possibles, nous mettrons cette liste à jour sur notre site internet et nous vous avertirons avec notre lettre d'informations.

Alsace	Grèce
Alpes Dauphiné	Ile de la Réunion
American Tapdance	Irlande
Angleterre	Israël
Ariège	Italie
Auvergne	Lettonie
Avant-deux	Limousin
Baroque	Mallorque
Béarn	Mazurkas
Bourrées 2 et 3 temps	Morvan
Berry	Musette
Bourbonnais	Nivernais
Bretagne	Pays Basque
Cajun	Playford (danse anglaise)
Catalogne	Poitou
Centre France	Portugal
Contemporain	Québec
Contredanses	Rock
Dabke (Moyen-Orient)	Sauts basques
Danses collectives	Scottish
Danses débutants	Suède
Danses de couple	Tango
Fandango	Valses (asymétriques)
Flandres	Vendée
Forro	Wallonie
Gascogne	

Bals - Concerts

Les groupes qui animent les ateliers-rencontres danse jouent pour un, deux ou trois bals-concerts, les danses de leur atelier, ou un répertoire plus large.

Le planning détaillé de l'ensemble des interventions sera disponible à Gennetines le **24 juillet et sur notre site gennetines.org à partir d'avril** (nous vous en communiquerons la date dans notre lettre d'informations).

Organisation des journées

● Ateliers-rencontres danse

Sur 7 parquets de danse, il sera possible de découvrir, comprendre ou danser des « danses d'Europe ». (Il y a entre 50 et 300 participants par atelier-rencontre).

Des étoiles donneront une indication sur le niveau de ces ateliers: (*: simple), (**: moyen), (***: difficile).

Chacun, avec son approche, son histoire, ses priorités... ses rêves, peut entrer en danse.

● Ateliers danse express

Ateliers-rencontres-découverte de danse pour faire connaître une danse, une région ou un groupe en 30 minutes.

● Rencontres d'idées

Pour mieux comprendre la danse, chercheurs, musiciens, danseurs présentent des expériences, des réflexions, animent des débats ou commentent films et expositions.

● Ateliers découvertes musique

Des musiciens ou chanteurs initient à une technique, un instrument, un « jeu » ou une pratique collective.

● Spectacles

Certains soirs, à partir de 21 h, quelques minutes de démonstration ou de spectacle pour faire découvrir des danses et donner envie de les pratiquer.

● Bals - concerts

Sept groupes jouent en même temps à partir de 21 h 30-22 h. Puis sept groupes leur succèdent entre 23 h 30 et 0 h 45. Pour finir, plusieurs bœufs non sonorisés endansent la nuit.

● Mise à jour du planning

Une mise à jour est prévue tous les jours entre 14 h et 14 h 30 au bureau des rencontres. Vous pourrez y proposer des animations.

Organisation des journées

9			
10	9h45 - 10h30 Préparation à la danse		
11	10h45 Ateliers-rencontres danse		
12	12h45		
13	12h50 - 13h20 Ateliers danse express		
14	14h - 14h30 Mise à jour du planning		
15	14h30 Ateliers rencontres danse	14h30 Bal-Concert	14h30 Rencontres d'idées Ateliers découvertes musique
16	16h30	16h30	16h30
17	17h Ateliers-rencontres danse		17h Ateliers découvertes musique
18	19h		19h
19	19h05 - 19h35 Ateliers danse express		
20	19h30 Bal-Concert 21h		
21	21h Spectacle		
22	21h30		
23			
00	Bals - Concerts		
01			
02			
03	3h15		

Organisation des journées			
ACCUEIL	CONSIGNE	REPAS	BUVETTE
9h à 23h		9h - 10h30 Petit-déjeuner	
	9h30 à 4h - CONSIGNE POUR INSTRUMENTS	12h30 - 14h REPAS	
		19h - 20h30 REPAS	10h à 3h BUVETTE

Le point info

Un espace au centre des rencontres qui abrite :

- le planning d'utilisation des parkings,
- les informations d'organisation,
- un espace message et covoiturage.

Nous conseillons fortement une visite quotidienne.

Le cabaret

Au centre des rencontres, un espace avec parquet pour :

- faire une pause,
- échanger,
- la promotion de la danse et de la musique,
- la vente des productions artistiques de danse et musique,
- bœuffer et... encore danser.

Par respect pour les autres participants et le voisinage, nous ne pourrions pas accepter les instruments trop bruyants.

Situation géographique

Gennetines se situe à 300 km au sud de Paris et à 10 km au nord de Moulins, dans le département de l'Allier.

Le Grand Bal de l'Europe se déroule dans l'ancienne ferme bourbonnaise des Gauthiers, située sur la route départementale D288 à mi-chemin entre les villages de Gennetines et Trévol.

Par le train, arrivée à la gare de Moulins-sur-Allier; elle est à 10 km et il n'y a pas de liaison régulière avec les rencontres.

Si vous prenez un taxi, précisez-lui que vous allez au Grand Bal de l'Europe, « aux Gauthiers » à Gennetines, sur la route départementale 288.

Les coordonnées GPS sont :

- en DD :
 - Latitude : 46.63053447564956
 - Longitude : 3.3647292852401733
- en DMS :
 - Latitude : N 46° 37' 49.924"
 - Longitude : E 3° 21' 53.025"

Covoiturage

Nous vous invitons à vous regrouper sur le site www.covoiturageauvergne.net. Indiquez tout simplement ville d'arrivée et/ou de départ Gennetines (03400).

Ce site est soutenu par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et le Conseil Départemental de l'Allier.

Pratique

Consigne pour instruments

Service gratuit, ouvert à partir de 9h30 au centre des rencontres. Nous vous conseillons de personnaliser vos boîtes à instrument, signe distinctif à l'extérieur et adresse à l'intérieur.

Contrôle

Toute personne séjournant sur les terrains des rencontres (enceinte pour danser, parkings, terrains pour camper) devra avoir un bracelet au poignet. Le contrôle des entrées se fera 24 heures sur 24 et vous devrez montrer sérieusement votre bracelet. Nous effectuerons également des contrôles sur nos différents sites.

Fumeur - Vapoteur

Soyez vigilant, soyez à l'écoute. Ne fumez pas ou ne vapotez pas à proximité des lieux de danse et de repas.

Vos sacs

Organisez-vous pour ne laisser aucun objet de valeur à l'intérieur de vos sacs ou vêtements que vous posez pour danser. De plus essayez de les personnaliser.

Enfants

Les enceintes et terrains des rencontres ne sont pas prévus pour un accueil spécifique des enfants. Nous demandons donc que les enfants de moins de 12 ans soient toujours accompagnés par un adulte. Les jeunes de moins de 18 ans restent sous la responsabilité de leurs parents qui doivent les surveiller, les initier à la vie associative et de groupe et leur faire respecter les règles de vie du Grand Bal de l'Europe.

Poste de secours

Il effectue les premiers soins en cas d'urgence médicale. La liste des pharmaciens, médecins et hôpitaux est disponible sur place. Prévoyez une trousse de premiers secours.

Les animaux

Nos installations ne permettent pas l'accueil des animaux (promiscuité, bruit, danger, responsabilité...). Les animaux sont donc interdits dans l'enceinte des rencontres et sur nos parkings et terrains pour camper.

Certificat médical et assurance

Nous vous invitons à consulter votre médecin pour savoir si vous êtes apte à pratiquer la danse pendant le temps de votre séjour. Nous vous incitons également fortement à souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels peuvent vous exposer les activités auxquelles vous participez.

Réunion pendant le Grand Bal de l'Europe

Réunion consultative le dimanche 2 août 2020 à 14h30, pour qu'un maximum d'adhérents puisse participer à la vie démocratique de l'association.

Ordre du jour: premier bilan des rencontres 2020, améliorations à apporter pour la fin des rencontres, gestion et philosophie de l'association.

Assemblée générale ordinaire de l'AEADT

Mardi 29 décembre 2020 à 17h30 aux Gauthiers à Gennetines (avis de convocation des adhérents).

Ordre du jour:

- approbation des rapports de l'exercice précédent (1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020);
- programme d'activités pour 2020-2021;
- élection des membres du conseil d'administration.

Bernard Coclet, président de l'association

Tarifs

- ▶ Nos activités sont réservées à nos adhérents.
- ▶ Adhésion annuelle individuelle à l'association à partir de 18 ans : **20 €**.
- ▶ Adhésion annuelle individuelle à l'association pour les 10 à 17 ans : **5 €**
- ▶ Frais d'inscription après le 16 juillet : **20 €** ; avant de venir sans vous être inscrit, vérifiez sur notre site internet qu'il reste de la place.

Entrée dans l'enceinte des rencontres à la journée (ouverture de la billetterie de 9 h à 23 h)

- ▶ Plein tarif : **21 €** par jour ;
- ▶ Tarif réduit : **15 €** par jour (de 18 à 24 ans)
- ▶ Demi-tarif : **10,50 €** par jour (de 10 à 17 ans)
- ▶ Vendredi 24 juillet à partir de 21 h 30 : **10,50 €** (5 € entre 10 et 24 ans)
- ▶ Moins de 10 ans : gratuit

Les mineurs doivent présenter l'autorisation du responsable légal (voir page 4 ou 5).

ou entrée tarif dégressif à partir de 5 jours consécutifs (la journée du vendredi 24 juillet n'est pas comprise)

	5 jours	6 jours	7 jours	8 jours	9 jours	10 jours	11 jours	12 jours	13 jours	14 jours
Plein tarif	104	123	141	158	174	189	203	216	228	239
18 à 24 ans	75	89	102	115	127	137	148	157	166	174
10 à 17 ans	52	61	70	79	87	94	101	108	114	119

Contactez-nous pour vos questions sur les tarifs.

Intendance

- ▶ Un repas : **9 €** ;
- ▶ Un ticket boisson : **1,20 €** ;
- ▶ Un petit-déjeuner : 2 tickets boisson.

Informations pratiques

- ▶ L'adhésion individuelle à l'association se fait avec l'inscription soit sur le coupon-réponse ci-joint (p. 4 ou 5), soit lors de votre inscription en ligne.

L'adhésion couvre une période comptable du 1^{er} juillet au 30 juin.

- ▶ Nous acceptons les chèques-vacances et les coupons sport.
- ▶ Nous n'acceptons pas les cartes bancaires sur place.
- ▶ **Nous demandons une pièce d'identité à tous les participants** avant de leur remettre leur billetterie d'entrée et leur bracelet pour entrer sur le site des rencontres, et éventuellement leurs tickets repas et boissons.
Ils devront également montrer le contenu de leur sac et le personnaliser.

Repas

L'association propose, sous forme de self, des repas à proximité des parquets de danse. L'organisation offre choix, quantité et diversité notamment pour les végétariens. Vous pouvez apporter vos assiettes et vos couverts.

Des commerçants locaux passent régulièrement dans le terrain pour camper afin d'approvisionner ceux qui souhaitent préparer leurs repas eux-mêmes.

Contact pendant les rencontres

- ▶ Pendant les rencontres, nous ne répondons pas au téléphone. Pour nous joindre, envoyez-nous un courrier électronique.
- ▶ Nous avons un point info au centre des rencontres et nous invitons tous les participants à le consulter plusieurs fois par jour.

CONTACT

- ▶ Courrier : **Le Grand Bal de l'Europe**
« Les Gauthiers » 03400 GENNETINES FRANCE
- ▶ Permanence téléphonique : **0033 (0)4 70 42 14 42** les mardis entre 20 h et 22 h et les mercredis entre 10 h et 16 h 30 (sauf en juillet et août)
- ▶ Site Internet : **www.gennetines.org**
- ▶ Courrier électronique : **grandbal@gennetines.org**
- ▶ Lettre d'informations (abonnement à partir du site).

Parking et terrains pour camper des rencontres

Parking et terrains pour camper sont situés sur des propriétés privées et sont accessibles uniquement avec le bracelet des rencontres. Accès possible à partir du 23 juillet. Ils sont gratuits.

Les terrains pour camper sont une aire naturelle située à proximité des parquets de danse avec douches chaudes, WC et prises électriques pour rasoirs et sèche-cheveux uniquement.

Calme et sécurité sur nos terrains pour camper :

Roulez doucement et utilisez le moins possible votre véhicule. Ne dormez pas sur le parking. Parlez doucement et soyez attentionné pour vos voisins.

Nos terrains pour camper sont assez grands pour accueillir tous les inscrits au Grand Bal de l'Europe ; nous ne réservons pas les emplacements, les participants choisissent une place disponible en arrivant.

Ensemble, nous devons respecter la législation en vigueur, les consignes de l'organisation et les habitants de Gennetines, en étant les plus discrets possible.

Pour la sécurité collective et individuelle, les règles suivantes sont fondamentales et **sans discussion possible**. Nous donnons sur cette page d'autres possibilités d'hébergement.

- ▶ Laissez libres toutes les voies d'accès délimitées qui sont prévues pour une éventuelle intervention des secours et pompiers.
- ▶ Laissez un espace raisonnable entre chaque tente pour éviter la propagation d'un éventuel incendie.
- ▶ Ne stockez pas de produits dangereux dans les tentes.
- ▶ Nos terrains ne sont pas prévus pour les fumeurs ou pour cuisiner au gaz (nous recommandons une très grande vigilance aux fumeurs et à ceux qui cuisinent, nous souhaitons qu'ils apportent un extincteur ou qu'ils prévoient le stockage d'eau à proximité de leur tente).
- ▶ Évitez de camper ou stationner sous les arbres. Si vous le faites, évacuez en cas de tempête. L'assurance de l'association ne vous indemnise pas en cas de problème.
- ▶ Veillez à fixer solidement vos tentes et votre matériel de camping.
- ▶ Nos terrains sont bosselés, avec quelques trous à certains endroits. L'éclairage y est faible ou inexistant. Nous vous invitons à vous munir d'un éclairage autonome et à la prudence dans vos déplacements à pied.
- ▶ La responsabilité de l'association ne pourra pas être mise en cause si vous ne respectez pas nos consignes (vérifiez individuellement que vous êtes bien assurés).

En cas de litige, seuls les tribunaux de la circonscription de Moulins sont compétents.

Hôtels, chambres d'hôtes, campings

L'Office de Tourisme de Moulins et sa région avec lequel nous collaborons peut vous aider à trouver un hébergement ou vous guider pour découvrir la région. Attention, n'attendez pas le dernier moment pour votre hébergement.

- ▶ Office de Tourisme de Moulins et sa région
11 rue François-Péron - 03000 Moulins
Tél. 04 70 44 14 14 - www.moulins-tourisme.com

Gîtes de France

Les relais départementaux de l'Allier et de la Nièvre (le département de la Nièvre est situé à moins de 10 km des rencontres) peuvent vous envoyer la description et les tarifs des gîtes ou vous inscrire directement dans un gîte.

- ▶ Gîtes de France Allier - www.gites-de-france-allier.com
Tél. 04 82 75 68 55
- ▶ Gîtes de France Nièvre
www.gites-de-france-bourgogne.com/nievre.html
Tél. 03 80 45 97 15.

Fiche Inscription-Adhésion au Grand Bal de l'Europe 2020

Inscription par courrier : retournez une fiche par personne avec le règlement à Grand Bal de l'Europe - Les Gauthiers - 03400 GENNETINES

Ou inscription en ligne possible via le site internet de l'association www.gennetines.org.

Écrivez lisiblement en lettres majuscules.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays : Tél. :

E-mail :

J'adhère à l'association AEADT en apportant mes connaissances et mon activité (adhésion 2020-2021).

J'ai lu l'ensemble du dépliant. **J'accepte votre organisation et ses contraintes.**

→ Je ne suis jamais venu(e) .

→ Je suis déjà venu(e) au Grand Bal de l'Europe **2019 pour la première fois** .

→ Je suis déjà venu(e) au Grand Bal de l'Europe : **au moins une fois** ; **deux fois** ; **plus de deux fois** .

→ Je pense prendre mes repas : **tous les jours** , **quelquefois** , **jamais** , **végétarien** .

→ Je pense utiliser le **terrain pour camper des rencontres** , **autres** .

Pour les mineurs : Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant mineur inscrit ci-dessus certifie avoir pris connaissance de l'ensemble du dépliant et je l'autorise à participer au Grand Bal de l'Europe.

Je l'accompagnerai. Il(elle) sera sous la responsabilité de qui pourra prendre toutes décisions éducatives et de santé. Tél. en cas d'urgence :

Signature
du responsable

Signature
de l'enfant

Signature de
l'accompagnant

→ Je participerai les : **24** , **25** , **26** , **27** , **28** , **29** , **30** , **31** **juillet**, **1^{er}** , **2** , **3** , **4** , **5** , **6** , **7** **août**.

Paiement obligatoire pour valider votre inscription

Nous demandons une pièce d'identité à tous les participants avant de leur remettre leur billet, leur bracelet et éventuellement leurs tickets repas et boissons pour entrer sur le site des rencontres. Cette inscription doit correspondre à l'identité (nom, prénom) figurant sur la pièce d'identité.

Les forfaits concernent des jours consécutifs. Si vous souhaitez ajouter des journées à votre inscription après l'achat d'un forfait, les jours rajoutés seront au tarif journée. Attention, vous ne pourrez pas déplacer les jours réservés une fois votre inscription validée.

Pas de remboursement sauf cas de forces majeurs. Avec cette fiche papier, vous n'avez aucune possibilité de transférer votre inscription à une autre personne si vous décidez finalement de ne pas venir : le transfert d'inscription est possible uniquement par le biais d'une inscription en ligne via le site d'inscription en ligne <https://inscriptions.grandbal.org> (lien accessible à partir de la page d'accueil de notre site www.gennetines.org).

Aucun remboursement pour les repas et boissons ne sera possible : nous vous conseillons donc de ne prendre que quelques tickets boissons ou repas pour commencer sereinement votre séjour et de compléter ensuite selon vos besoins.

	Tarif plein (à partir de 25 ans)		Tarif réduit (18 à 24 ans inclus)		Demi-tarif (10 à 17 ans inclus)	
Adhésion		= 20 €		= 20 €		= 5 €
Tarif journée si moins de 5 jours consécutifs	Nombre jour(s) :	x 21 € =	Nombre jour(s) :	x 15 € =	Nombre jour(s) :	x 10,5 € =
Ou forfaits à partir de 5 jours consécutifs	Nombre jours :	Tarif forfait voir tableau page 6 =	Nombre jours :	Tarif forfait voir tableau page 6 =	Nombre jours :	Tarif forfait voir tableau page 6 =
Vendredi 24 juillet (non compris dans forfaits, gratuit pour les forfaits 14 jours)		x 10,5 € =		x 5 € =		x 5 € =
Repas	Nombre repas :	x 9 € =	Nombre repas :	x 9 € =	Nombre repas :	x 9 € =
Boissons	Nombre tickets boisson :	x 1,2 € =	Nombre tickets boisson :	x 1,2 € =	Nombre tickets boisson :	x 1,2 € =
	TOTAL	=	TOTAL	=	TOTAL	=

Moyen de paiement :

Chèque (chèque débité dans les jours qui suivent la réception ; inscription validée sous réserve du bon encaissement du chèque).

Chèques-vacances (N'oubliez pas d'inscrire vos coordonnées et de vérifier la date de validité. Vous pouvez faire un chèque pour compléter le montant atteint par les chèques-vacances. Attention à la sécurisation de votre envoi. Inscription validée sous réserve de leur réception).

Virement (nous consulter pour cette option).

Vous recevrez une confirmation d'inscription par e-mail ou le cas échéant par courrier, une fois votre fiche d'inscription et votre paiement reçus.

Fiche Inscription-Adhésion au Grand Bal de l'Europe 2020

Inscription par courrier : retournez une fiche par personne avec le règlement à Grand Bal de l'Europe - Les Gauthiers - 03400 GENNETINES

Ou inscription en ligne possible via le site internet de l'association www.gennetines.org.

Écrivez lisiblement en lettres majuscules.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays : Tél. :

E-mail :

J'adhère à l'association AEADT en apportant mes connaissances et mon activité (adhésion 2020-2021).

J'ai lu l'ensemble du dépliant. **J'accepte votre organisation et ses contraintes.**

→ Je ne suis jamais venu(e) .

→ Je suis déjà venu(e) au Grand Bal de l'Europe **2019 pour la première fois** .

→ Je suis déjà venu(e) au Grand Bal de l'Europe : **au moins une fois** ; **deux fois** ; **plus de deux fois** .

→ Je pense prendre mes repas : **tous les jours** , **quelquefois** , **jamais** , **végétarien** .

→ Je pense utiliser le **terrain pour camper des rencontres** , **autres** .

Pour les mineurs : Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant mineur inscrit ci-dessus certifie avoir pris connaissance de l'ensemble du dépliant et je l'autorise à participer au Grand Bal de l'Europe.

Je l'accompagnerai. Il(elle) sera sous la responsabilité de qui pourra prendre toutes décisions éducatives et de santé. Tél. en cas d'urgence :

Signature
du responsable

Signature
de l'enfant

Signature de
l'accompagnant

→ Je participerai les : **24** , **25** , **26** , **27** , **28** , **29** , **30** , **31** **juillet**, **1^{er}** , **2** , **3** , **4** , **5** , **6** , **7** **août**.

Paiement obligatoire pour valider votre inscription

Nous demandons une pièce d'identité à tous les participants avant de leur remettre leur billet, leur bracelet et éventuellement leurs tickets repas et boissons pour entrer sur le site des rencontres. Cette inscription doit correspondre à l'identité (nom, prénom) figurant sur la pièce d'identité.

Les forfaits concernent des jours consécutifs. Si vous souhaitez ajouter des journées à votre inscription après l'achat d'un forfait, les jours rajoutés seront au tarif journée. Attention, vous ne pourrez pas déplacer les jours réservés une fois votre inscription validée.

Pas de remboursement sauf cas de forces majeurs. Avec cette fiche papier, vous n'avez aucune possibilité de transférer votre inscription à une autre personne si vous décidez finalement de ne pas venir : le transfert d'inscription est possible uniquement par le biais d'une inscription en ligne via le site d'inscription en ligne <https://inscriptions.grandbal.org> (lien accessible à partir de la page d'accueil de notre site www.gennetines.org).

Aucun remboursement pour les repas et boissons ne sera possible : nous vous conseillons donc de ne prendre que quelques tickets boissons ou repas pour commencer sereinement votre séjour et de compléter ensuite selon vos besoins.

	Tarif plein (à partir de 25 ans)		Tarif réduit (18 à 24 ans inclus)		Demi-tarif (10 à 17 ans inclus)	
Adhésion		= 20 €		= 20 €		= 5 €
Tarif journée si moins de 5 jours consécutifs	Nombre jour(s) :	x 21 € =	Nombre jour(s) :	x 15 € =	Nombre jour(s) :	x 10,5 € =
Ou forfaits à partir de 5 jours consécutifs	Nombre jours :	Tarif forfait voir tableau page 6 =	Nombre jours :	Tarif forfait voir tableau page 6 =	Nombre jours :	Tarif forfait voir tableau page 6 =
Vendredi 24 juillet (non compris dans forfaits, gratuit pour les forfaits 14 jours)		x 10,5 € =		x 5 € =		x 5 € =
Repas	Nombre repas :	x 9 € =	Nombre repas :	x 9 € =	Nombre repas :	x 9 € =
Boissons	Nombre tickets boisson :	x 1,2 € =	Nombre tickets boisson :	x 1,2 € =	Nombre tickets boisson :	x 1,2 € =
	TOTAL	=	TOTAL	=	TOTAL	=

Moyen de paiement :

Chèque (chèque débité dans les jours qui suivent la réception ; inscription validée sous réserve du bon encaissement du chèque).

Chèques-vacances (N'oubliez pas d'inscrire vos coordonnées et de vérifier la date de validité. Vous pouvez faire un chèque pour compléter le montant atteint par les chèques-vacances. Attention à la sécurisation de votre envoi. Inscription validée sous réserve de leur réception).

Virement (nous consulter pour cette option).

Vous recevrez une confirmation d'inscription par e-mail ou le cas échéant par courrier, une fois votre fiche d'inscription et votre paiement reçus.